



Conseil économique  
et social

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.9/1996/5  
19 janvier 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMMISSION DE LA POPULATION ET DU DÉVELOPPEMENT  
Vingt-neuvième session  
26 février-1er mars 1996  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire\*

SUITE À DONNER AUX RECOMMANDATIONS DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE  
SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT : DROITS LIÉS À  
LA PROCRÉATION ET SANTÉ GÉNÉSIQUE

Activités des organisations intergouvernementales et  
non gouvernementales dans le domaine des droits  
liés à la procréation et de la santé génésique

Rapport du Secrétaire général

RÉSUMÉ

Le présent rapport a été établi conformément au nouveau mandat de la Commission de la population et du développement et à son programme de travail pluriannuel de caractère thématique, approuvés par le Conseil économique et social dans sa résolution 1995/55. Il résume les informations recueillies grâce à un questionnaire envoyé aux organisations non gouvernementales internationales, régionales et nationales afin de faire le point sur les progrès qu'elles ont accomplis par rapport aux buts et objectifs du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Les organisations non gouvernementales nationales et internationales qui ont répondu au questionnaire sont en train de devenir rapidement d'ardents défenseurs du Programme d'action et font preuve d'un ferme attachement à ses principes. Les progrès accomplis dans l'application de ce programme se manifestent surtout à travers les activités qu'elles mettent en oeuvre pour intégrer la planification familiale dans le cadre plus large de la santé génésique.

---

\* E/CN.9/1996/1.

/...

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Page</u>
INTRODUCTION . . . . .	1 - 2	3
I. LE RÔLE ACCRU DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES . .	3 - 7	3
II. LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET LE PROGRAMME D'ACTION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT . . . . .	8 - 9	4
III. MÉTHODOLOGIE . . . . .	10 - 13	4
IV. ACTIVITÉS MISES EN OEUVRE PAR LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET NON GOUVERNEMENTALES APRÈS LA CONFÉRENCE DANS LE DOMAINE DES DROITS LIÉS À LA PROCRÉATION ET DE LA SANTÉ GÉNÉSIQUE . . . . .	14 - 57	5
A. Action des organisations intergouvernementales en matière de droits liés à la procréation et de santé génésique . . . . .	15 - 18	5
B. Principaux domaines d'action des organisations non gouvernementales en matière de droits liés à la procréation et de santé génésique . . . . .	19 - 32	6
C. Amélioration de la qualité des soins dans les programmes de santé génésique . . . . .	33 - 35	11
D. Santé des adolescents . . . . .	36 - 42	12
E. Participation des femmes à la conception et à la mise en œuvre des programmes de santé génésique .	43 - 46	14
F. Participation des hommes aux programmes de santé génésique . . . . .	47 - 50	14
G. Activités des organisations non gouvernementales dans le domaine de l'information, de l'éducation et de la communication . . . . .	51 - 53	16
H. Collaboration entre les pouvoirs publics et les organisations non gouvernementales . . . . .	54 - 57	17
V. PARTICIPATION DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES À LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ACTION . . . . .	58	18
VI. POURSUITE DE LA COLLABORATION ENTRE LES ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALES POUR L'APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION . . . . .	59 - 62	20
<u>Annexe</u> LISTE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES ET NATIONALES ET DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES AGISSANT DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ GÉNÉSIQUE QUI ONT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE DU FNUAP . . .		22

## INTRODUCTION

1. Depuis quelques années, la collaboration s'intensifie rapidement entre le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et les organisations non gouvernementales. On l'a vu en particulier lors de la Conférence internationale sur la population et le développement qui s'est tenue au Caire en septembre 1994, où les organisations, notamment féminines, ont beaucoup contribué, grâce à leur active participation, à faire progresser l'ordre du jour en matière de droits liés à la procréation et de santé génésique et à mettre au point le Programme d'action de la Conférence.

2. Dans le présent rapport, on résume les informations recueillies grâce à un questionnaire envoyé aux organisations non gouvernementales internationales, régionales et nationales afin de faire le point sur les progrès qu'elles ont accomplis par rapport aux buts et objectifs du Programme d'action, ainsi que le préconisent le nouveau mandat de la Commission de la population et du développement et son programme de travail pluriannuel de caractère thématique, approuvés par le Conseil économique et social dans sa résolution 1995/55. Le sujet choisi pour 1996 est celui des droits liés à la procréation et de la santé génésique, y compris l'information, éducation et communication en matière de population. Les impressions formulées ici s'inspirent des réponses faites au questionnaire par 34 organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales internationales, régionales et nationales, ainsi que de l'analyse des rapports et documents qu'elles ont communiqués. On fait en outre le point, un an après la Conférence, sur les leçons tirées de la participation des organisations non gouvernementales à la mise en oeuvre du Plan d'action.

### I. LE RÔLE ACCRU DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

3. Les organisations non gouvernementales sont des institutions civiles qui interviennent entre le secteur public et le secteur privé. Dans ce rôle de "secteur tiers", elles représentent en général certains intérêts de la population (droits liés à la procréation et planification familiale) ou certaines catégories de la société civile (femmes et jeunes). Elles tendent à agir du bas vers le haut, notamment lorsqu'il s'agit d'organisations locales.

4. Les organisations non gouvernementales opèrent à différents niveaux. Celles qui agissent au niveau international sont depuis longtemps reconnues pour leur contribution à la défense des droits liés à la procréation et de la santé génésique et pour l'aide qu'elles apportent aux gouvernements et aux organisations non gouvernementales nationales en ce qui concerne les aspects techniques des programmes relatifs à la population, à la planification familiale et à la santé génésique. Elles sont soutenues financièrement par des donateurs internationaux, qui subventionnent aussi les organisations non gouvernementales nationales.

5. Les organisations non gouvernementales nationales sont souvent des filiales d'organisations internationales ou régionales. À une époque où les services sociaux fournis par l'État sont en recul dans de nombreuses régions du monde, elles prennent une place manifestement croissante et aident le secteur public et le secteur privé à s'équilibrer et à se compléter. En fait, elles ne jouent pas seulement un rôle essentiel dans les activités de plaidoyer, elles offrent aussi divers services aux exclus et constituent un moyen de tester des approches novatrices.

6. Au niveau local, elles se caractérisent par le recrutement d'adhérents, les activités bénévoles, les pratiques d'auto-assistance et les approches participatives. Ces organisations locales sont généralement financées par leurs adhérents.

7. Comme elles ont tendance à s'institutionnaliser et à avoir de plus en plus les moyens d'agir de façon autonome, les organisations non gouvernementales qui

/...

interviennent dans le domaine de la santé génésique ont un rôle important à jouer dans la réalisation des objectifs fixés par la Conférence internationale sur la population et le développement. Le Programme d'action de la Conférence préconise l'instauration de partenariats entre les pouvoirs publics, les prestataires de soins, les femmes et les organisations non gouvernementales qui s'occupent de santé génésique. Ensemble, ces partenaires peuvent puissamment contribuer à accélérer la mise en oeuvre du Programme d'action.

## II. LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET LE PROGRAMME D'ACTION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT

8. Le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement préconise la mise en place de partenariats avec les organisations non gouvernementales afin de mettre en oeuvre le Programme. Ainsi, au paragraphe 15.6 du chapitre XV (partenariat avec les organisations non gouvernementales), il est dit ceci :

"Vu l'importance d'un partenariat effectif, les organisations non gouvernementales sont invitées à développer la coordination, la coopération et la communication aux niveaux local, national, régional et international avec les gouvernements et les collectivités locales afin de renforcer l'efficacité de l'action clef qu'elles mènent en participant à la mise en oeuvre des programmes et politiques concernant la population et le développement. Il convient de considérer la participation des organisations non gouvernementales comme un complément à l'action que les gouvernements sont tenus de mener en vue d'assurer la prestation de services de santé génésique complets, fiables et accessibles."

9. Le Programme d'action souligne aussi que les organisations non gouvernementales et leurs réseaux doivent avoir les moyens de conserver leur autonomie et de renforcer leurs capacités grâce à des consultations et à un dialogue réguliers, ainsi qu'à la formation.

## III. MÉTHODOLOGIE

10. Pour déterminer les activités mises en oeuvre par les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, on a envoyé en octobre 1995 un questionnaire à quelque 95 organisations du monde entier, parmi lesquelles 22 organisations intergouvernementales et 73 organisations non gouvernementales. Il s'agissait d'organisations internationales, régionales ou nationales, principalement des organisations qui s'occupent de planification familiale et de santé génésique et des organisations féminines. Elles avaient été choisies en fonction de leur mandat et de leur participation à la Conférence.

11. Le questionnaire était divisé en plusieurs sujets portant sur les aspects les plus importants de la santé génésique, tels qu'ils sont mentionnés dans le Programme d'action.

12. Au total, 38 organisations ont répondu, soit environ 40 % du nombre contacté. Leur répartition est indiquée dans le tableau ci-après (la liste est donnée en annexe).

Nombre d'organisations ayant répondu au questionnaire

	Nombre d'organisations invitées à répondre	Nombre d'organisations ayant répondu	Pourcentage de réponses
Organisations non gouvernementales internationales	46	20	43,4
Organisations non gouvernementales régionales	5	2	40,0
Organisations non gouvernementales nationales	22	12	54,5
Organisations intergouvernementales	22	4	18,0
Total	95	38	40,0

13. Sur les 73 organisations non gouvernementales auxquelles le questionnaire a été envoyé, 15 étaient des organisations féminines (dont 6, soit 40 %, ont répondu) et 41 des organisations s'occupant de planification familiale et de santé génésique (dont 25, soit 60 %, ont répondu). Le reste était composé d'établissements de recherche, de fondations et d'organisations professionnelles. Les organisations régionales et nationales choisies pour cette étude de suivi étaient réparties dans toutes les régions géographiques.

IV. ACTIVITÉS MISES EN OEUVRE PAR LES ORGANISATIONS  
INTERGOUVERNEMENTALES ET NON GOUVERNEMENTALES APRÈS  
LA CONFÉRENCE DANS LE DOMAINE DES DROITS LIÉS À LA  
PROCRÉATION ET DE LA SANTÉ GÉNÉSIQUE

14. On présente ci-dessous un résumé détaillé des principaux points, rangés par sujet, qui ressortent de l'examen des réponses au questionnaire quant à l'application du Programme d'action. Sept sujets avaient été choisis pour l'analyse : a) domaines d'action en matière de droits liés à la procréation et de santé génésique; b) intégration de la planification familiale dans la santé génésique; c) qualité des soins dispensés dans le cadre des programmes de santé génésique; d) santé des adolescents; e) participation des femmes à la conception et à la mise en oeuvre des programmes de santé génésique; f) inclusion des hommes dans les programmes de santé génésique; et g) activités d'information, d'éducation et de communication en matière de santé génésique.

A. Action des organisations intergouvernementales en matière  
de droits liés à la procréation et de santé génésique

15. Seules deux des quatre organisations intergouvernementales qui ont répondu au questionnaire ont des activités se rapportant à la mise en oeuvre du Plan d'action : La Commission du Pacifique Sud et l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

16. La Commission du Pacifique Sud agit en faveur des îles du Pacifique. C'est une organisation non politique qui joue un rôle consultatif et offre une assistance technique à ses États membres. Elle intervient depuis plusieurs années dans le domaine de la santé génésique en réalisant un projet d'éducation et de prévention concernant le SIDA et les maladies sexuellement transmissibles. Ses activités vont de la publication de documents d'information répondant aux besoins de certaines catégories de population à la

prestation d'une assistance technique aux gouvernements, collectivités et organisations non gouvernementales, en passant par l'organisation de séminaires régionaux, sous-régionaux et nationaux de formation à la prévention du SIDA et des maladies sexuellement transmissibles.

17. L'OUA est l'organisation régionale des pays d'Afrique. Elle vise essentiellement à favoriser la coopération entre ces pays dans les domaines économique, social, éducatif, culturel et scientifique. À sa trente et unième session ordinaire, en juin 1995, elle a approuvé un plan d'action concernant la situation des femmes en Afrique dans le contexte de la santé génésique. Dans ce plan, elle constate qu'il faut donner des moyens d'action aux femmes, qui jouent un rôle décisif dans le développement de l'Afrique. Elle invite les États membres à répondre aux besoins des femmes en matière de santé génésique tout au long de leur vie : santé à l'adolescence, maternité sans risque, planification familiale et lutte contre le SIDA et les maladies sexuellement transmissibles, conformément au Programme d'action.

18. Ainsi que le montre le petit nombre d'organisations intergouvernementales qui ont répondu au questionnaire (4 sur 22, dont 2 seulement ont des activités se rapportant à la Conférence), ce sont surtout les organisations non gouvernementales qui jouent un rôle important dans le domaine des droits liés à la procréation et de la santé génésique.

B. Principaux domaines d'action des organisations non gouvernementales en matière de droits liés à la procréation et de santé génésique

19. Selon la majorité des organisations non gouvernementales qui ont répondu au questionnaire, il semble que la Conférence a aidé la plupart des organisations non gouvernementales nationales et internationales à réordonner leurs priorités institutionnelles afin de mettre en oeuvre le Programme d'action. La plupart des organisations non gouvernementales avaient des activités de planification familiale avant la Conférence, et beaucoup étaient déjà en train de mettre en place de nouveaux éléments de santé génésique. L'élément le plus souvent cité a été la prestation de services d'information et de santé afin de prévenir et de soigner les infections de l'appareil reproducteur et les maladies sexuellement transmissibles. En fait, 60 % environ des organisations non gouvernementales qui ont répondu au questionnaire et qui avaient précédemment des activités de planification familiale (information, éducation et communication ainsi que prestation de services essentiellement) avaient commencé à mettre en place, comme deuxième élément majeur de leurs programmes, la lutte contre les infections de l'appareil reproducteur et les maladies sexuellement transmissibles. Ce point est très important car il montre que le Programme d'action a permis d'intégrer aux programmes de planification familiale un élément explicite de santé génésique, ce que de nombreuses organisations n'ont pu faire que grâce à la dynamique engendrée par le Programme.

20. De nombreuses organisations non gouvernementales ont également inscrit à leur ordre du jour d'autres éléments qui font partie du Programme d'action : a) l'éducation à la sexualité, à la santé génésique et à la procréation responsable (60 % des organisations); b) les soins prénatals, les soins à l'accouchement et les soins postnatals, y compris l'allaitement maternel (37 %); c) la prévention des avortements et le traitement de leurs conséquences (29 %); et d) la stérilité (15 %).

21. Alors que de nombreuses organisations non gouvernementales ont adopté de nouveaux éléments de santé génésique à la suite du Programme d'action, d'autres avaient déjà mis en place depuis plusieurs années une approche globale de la santé génésique. Elles ont estimé que la Conférence avait contribué à légitimer leur programme de travail et à renforcer encore la concentration sur la santé génésique. Il est indéniable que la Conférence a encore accru leur

engagement vis-à-vis de la notion de santé génésique. Toutefois, l'action menée par les organisations non gouvernementales dans le domaine de la santé génésique avant la Conférence souligne également le rôle décisif qu'elles ont joué à la Conférence, notamment pour faire avancer l'ordre du jour du Programme d'action.

22. La majorité des organisations non gouvernementales nationales ont fait savoir qu'elles avaient tendance à fournir les services sélectionnés aux exclus en raison de l'absence de services publics dans les zones où vivent ces personnes. Ce rôle de rééquilibrage a été particulièrement souligné par les organisations d'Amérique latine. Concrètement, le recul des pouvoirs publics par rapport aux politiques sociales a privé de services la plupart des populations pauvres des villes et des campagnes, et les organisations non gouvernementales ont répondu à la demande.

23. Les activités mises en oeuvre par les organisations non gouvernementales internationales sont essentiellement la prestation d'une assistance technique aux gouvernements et aux organisations non gouvernementales nationales dans les domaines de l'analyse des besoins, de l'élaboration et de l'évaluation des programmes, de la formation et de la recherche. Bon nombre de ces organisations plaident également pour les droits liés à la procréation et la santé génésique. Quant aux organisations non gouvernementales nationales, leur effort porte avant tout sur la prestation de services de planification familiale, la formation et le plaidoyer.

#### 1. De la planification familiale à la santé génésique

24. La quasi-totalité des organisations non gouvernementales consultées sont en train de clarifier la notion de santé génésique et s'emploient à traduire concrètement les concepts définis à la Conférence. Comme il n'existe aucun modèle, l'aspect essentiel de l'application du Programme d'action reste la transformation des programmes de planification familiale en programmes de santé génésique. C'est pourquoi plusieurs organisations non gouvernementales internationales ont créé un groupe de travail sur la santé génésique et la planification familiale, qui sert de lieu de débat sur la responsabilité des organismes internationaux dans l'intégration de la notion de santé génésique à leur réflexion, à leurs programmes et à leurs services.

25. Parmi les organisations non gouvernementales, les approches novatrices de l'intégration sont nombreuses et vont des questions de gestion à la mise au point de nouvelles techniques susceptibles d'aider à intégrer la planification familiale à la santé génésique, en passant par les estimations de coût et la formation. Voici quelques exemples qui concernent les organisations internationales :

a) Le Program for Appropriate Technology in Health (PATH) met actuellement au point une série d'outils d'évaluation en matière de santé génésique, que les directeurs de programme peuvent utiliser pour intégrer de nouvelles actions dans les programmes actuels de planification familiale;

b) Le Conseil de la population étudie la mise au point d'un programme unique portant sur des soins de planification familiale alliés à des services de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles, des soins en cas d'avortement et des services de santé pour les mères qui viennent d'accoucher et les bébés;

c) Management Sciences for Health (MSH) élabore un modèle permettant de déterminer le coût d'intégration des services de santé génésique dans les programmes actuels de planification familiale;

d) Family Health International (FHI) procède à des essais sur des contraceptifs qui peuvent aussi servir de protection contre les maladies sexuellement transmissibles;

e) La Johns Hopkins Program for International Education in Gynecology and Obstetrics Corporation intègre la planification familiale à la formation en matière de santé maternelle;

f) La Fédération internationale pour le planning familial (IPPF) s'emploie à intégrer aux services de santé génésique les droits en matière de sexualité et les droits de l'homme afin de protéger le droit des femmes à la santé;

g) L'International Programme Assistance Service (IPAS) met au point de nouveaux modes d'intégration des services postérieurs à l'avortement dans les services de planification familiale.

26. Parmi les organisations non gouvernementales nationales :

a) Parivar Seva Sanstha (Inde) travaille sur un ensemble complet de prévention appelé "Medicheck", afin de proposer aux femmes des examens et des tests diagnostiques réguliers pour le dépistage du cancer du sein et du cancer de l'utérus et pour un traitement en temps voulu. Il compte intégrer à ses activités d'autres aspects de la santé génésique, notamment l'éducation sexuelle et le traitement des infections de l'appareil reproducteur, des maladies sexuellement transmissibles et de la stérilité;

b) Des organisations non gouvernementales sénégalaises encouragent la prestation d'un ensemble minimal de services portant sur les soins prénatals, les soins à l'accouchement, l'allaitement maternel, la planification familiale et la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles;

c) En Équateur, le Centre pour les études en matière de population et la procréation responsable (CEPAR) envisage d'intégrer la santé génésique dans les programmes de soins de santé primaires;

d) Plusieurs organisations non gouvernementales étudient les moyens d'intégrer des services de prévention et de traitement des infections de l'appareil reproducteur et des maladies sexuellement transmissibles aux programmes existants de planification familiale.

27. Même si la plupart des organisations non gouvernementales qui ont répondu au questionnaire s'emploient clairement à intégrer la santé génésique aux programmes actuels de planification familiale, un certain nombre d'organisations traditionnelles qui s'occupent de planification familiale se débattent encore avec la notion de santé génésique. Elles tendent par exemple à confondre la santé génésique avec la prestation exclusive de services de planification familiale et de santé maternelle et infantile ou, plutôt, de services de planification familiale et de santé infantile. Pour elles, comme cela s'est produit régulièrement dans le passé, l'accent reste mis sur l'enfant plutôt que sur la femme. On en retire l'impression que, pour certaines, la notion de santé génésique en est encore à un stade très élémentaire.

28. Alors qu'il y a un besoin manifeste de faire participer les hommes aux programmes de santé génésique, les initiatives dans ce domaine sont encore rares. Comme on pouvait s'y attendre, les organisations cherchent le plus souvent à intégrer la lutte contre les infections de l'appareil reproducteur et les maladies sexuellement transmissibles à la planification familiale, sans doute parce qu'il est urgent de s'attaquer à ces fléaux très répandus.

2. De la planification familiale à la santé génésique :  
les résultats positifs

29. Les organisations non gouvernementales internationales et nationales semblent généralement d'accord sur le fait que les activités menées jusqu'à présent pour intégrer la planification familiale à la santé génésique comportent de nombreux aspects positifs. Voici quelques-unes des tendances qu'elles indiquent :

a) On a de plus en plus le sentiment que l'intégration de la planification familiale à la santé génésique permet de mieux connaître les vastes besoins non satisfaits des populations les plus pauvres et les plus marginales des pays en développement, notamment les femmes. En outre, les gouvernements renforcent lentement mais sûrement la priorité accordée à la santé génésique, et tous ceux qui agissent dans le domaine de la population abandonnent peu à peu les préoccupations démographiques pour se tourner vers les besoins d'information et de services en matière de santé génésique;

b) Le changement d'attitude à l'égard des femmes, l'inclusion de leurs préoccupations au stade de l'élaboration des programmes et le processus tout entier de renforcement et de mise en valeur du mouvement en faveur de la santé des femmes apparaît, au travers des questionnaires, comme une condition nécessaire au succès des programmes de santé génésique. De plus, en participant elles-mêmes aux activités d'information et de diffusion, les femmes aident à donner une application pratique aux découvertes scientifiques;

c) On reconnaît dans l'ensemble l'importance de l'intégration au niveau local, illustrée par l'enthousiasme des clients, des prestataires et des organisations communautaires qui renforcent leur participation;

d) On a le sentiment qu'il est possible de travailler avec les adolescents et que les adultes ont reconnu l'importance de ce travail.

3. De la planification familiale à la santé génésique :  
les principaux obstacles

30. Toutes les organisations qui ont répondu ont exprimé des idées claires sur les difficultés que bon nombre d'entre elles rencontrent pour intégrer la planification familiale dans la santé génésique. Voici un résumé des principales constatations relatives aux obstacles les plus importants :

a) On ne voit pas clairement ce qu'englobe la santé génésique et l'on manque d'études présentant les expériences réussies (et ratées) en matière d'intégration de la planification familiale à la santé génésique. En outre, comme l'intégration de la santé génésique est un sujet nouveau, les organisations non gouvernementales nationales en particulier se heurtent à de sérieuses limites quant aux moyens techniques et à l'assistance en matière de programmes;

b) Pour de nombreuses organisations non gouvernementales nationales, le fait qu'on ait peu recueilli de données permettant de mettre en oeuvre les diverses activités nouvelles proposées après la Conférence semble un obstacle très courant. En outre, les problèmes de financement sont manifestement aggravés par la crise économique et les politiques d'ajustement structurel;

c) Les coûts d'intégration sont mal estimés, de sorte que, pour de nombreux programmes nouveaux, on ne sait pas très bien comment élaborer des budgets réalistes;

d) De nombreuses organisations non gouvernementales perçoivent chez les dirigeants et les responsables des programmes gouvernementaux une réticence à abandonner une partie du contrôle et de l'indépendance auxquels ils étaient

/...

habituels. Ils résistent donc à l'intégration de la planification familiale dans la santé génésique. Bien souvent, leur objectif essentiel reste la réduction de la croissance démographique. Ils refusent donc de "diluer" les ressources en privilégiant d'autres aspects que la fourniture de contraceptifs. Cette résistance varie évidemment selon les pays et les programmes, ainsi qu'à l'intérieur même des programmes;

e) Un certain nombre d'organisations non gouvernementales estiment que les priorités fixées par les organismes de financement risquent de décourager les approches véritablement intégrées de la santé génésique;

f) De nombreuses organisations non gouvernementales ont exprimé l'opinion que, bien souvent, les organisations non gouvernementales internationales étaient orientées par les préférences géographiques de leurs fondateurs, de sorte que leurs efforts faisaient double emploi.

#### 4. Évaluation de l'intégration de la planification familiale dans la santé génésique

31. De nombreuses organisations non gouvernementales ont fait savoir qu'elles avaient eu du mal à élaborer des indicateurs permettant d'évaluer les progrès accomplis en matière d'intégration de la planification familiale dans la santé génésique. Plusieurs ont estimé qu'il était encore trop tôt pour procéder à une telle évaluation. Cette opinion tient peut-être au fait que l'évaluation des programmes n'est pas mise en place dès le début, en parallèle avec la conception du projet. Le même problème se pose d'ailleurs pour d'autres programmes.

#### 5. De la planification familiale à la santé génésique : les orientations futures

32. En fonction des faits mentionnés ci-dessus, les suggestions suivantes aideront peut-être les organisations non gouvernementales à appliquer plus efficacement le Programme d'action :

a) Vu le manque d'expérience mondiale en matière d'intégration de la planification familiale à la santé génésique, on pourrait éventuellement accélérer le processus grâce à un effort spécial pour faire connaître les expériences réussies. De nombreuses organisations non gouvernementales, notamment les organisations internationales, semblent bien avancées dans la traduction concrète des concepts de la santé génésique. Une large diffusion des documents relatifs à l'intégration de la planification familiale dans la santé génésique, notamment aux niveaux national et local, pourrait favoriser la compréhension de cette question;

b) Pour les organisations non gouvernementales qui cherchent à appliquer le Programme d'action, le problème du financement semble constituer un obstacle majeur. Il faudrait donc peut-être examiner attentivement la question de la viabilité à long terme. Certaines organisations nationales ont manifesté le désir d'améliorer leurs compétences en matière de collecte de fonds et leurs moyens techniques généraux d'acquiescer une indépendance financière aussi grande que possible. À cet égard, les négociations entre les gouvernements qui privatisent des services et les organisations non gouvernementales joueront un rôle de plus en plus important dans les efforts d'autonomie financière;

c) S'ils étaient formés au nouveau concept de santé génésique, les directeurs et les responsables des programmes de planification familiale pourraient mieux comprendre cette approche.

C. Amélioration de la qualité des soins dans les programmes de santé génésique

33. La majorité des organisations non gouvernementales sont d'accord pour dire que la qualité des services de santé génésique doit constituer l'une des priorités majeures des programmes. L'essentiel des efforts faits dans ce sens a consisté à définir des éléments de qualité et à promouvoir la notion de qualité des soins parmi les autres organisations internationales, mais ces initiatives se sont surtout développées dans le domaine de la planification familiale. Toutefois, la plupart des organisations non gouvernementales consultées prévoient d'inclure cette question dans leurs activités d'intégration de la planification familiale à la santé génésique. Voici quelques-unes des initiatives les plus novatrices mises en oeuvre par les organisations non gouvernementales internationales et nationales :

a) La Johns Hopkins Program for International Education in Gynecology and Obstetrics Corporation a lancé une importante initiative en vue d'améliorer la qualité des soins en même temps que l'accès aux services. Il s'agit d'ateliers destinés aux prestataires de soins, consistant à mettre à jour les connaissances sur les techniques de contraception et à encourager les débats afin de mettre au point des plans d'action par pays qui permettent d'améliorer à la fois l'accès aux soins et leur qualité;

b) Le Conseil de la population s'efforce de modifier les critères d'évaluation des programmes de planification familiale. Il élabore actuellement des indicateurs de la qualité des soins ainsi que d'autres moyens d'évaluer la qualité;

c) Family Care International (FCI) est en train de former des prestataires afin qu'ils perfectionnent leurs relations interpersonnelles, leurs techniques de communication et leurs aptitudes au conseil. La plupart des organisations non gouvernementales qui ont donné des informations sur cette question ont mis en oeuvre des techniques de conseil dans le cadre des programmes de planification familiale afin que les clients disposent d'informations précises avant d'adopter une méthode contraceptive;

d) Le Conseil international pour la gestion des programmes relatifs à la population s'est intéressé à l'amélioration de la qualité des soins en menant des recherches axées sur le concret. Grâce à cela, les prestataires ont pu mieux déterminer leurs propres indicateurs de qualité;

e) Le Programme de santé génésique du Colegio de México s'efforce d'inclure les droits liés à la procréation dans les services de santé génésique et d'aborder les soins de santé en tenant compte de la spécificité de chaque sexe. Plusieurs autres organisations non gouvernementales ont indiqué qu'elles élaboraient des indicateurs de qualité des soins qui permettent de mesurer la prise en compte des deux sexes et les moyens d'action donnés aux femmes.

34. Les organisations non gouvernementales sont généralement d'accord sur le fait que, grâce à l'accent mis sur la qualité des soins dans le Programme d'action, bon nombre d'entre elles ont redoublé d'efforts pour améliorer leurs propres critères de qualité. Plusieurs ont indiqué que leurs clients avaient été sensibles à ces améliorations. Les obstacles les plus souvent cités sont les suivants :

a) Manque de moyens financiers pour améliorer le niveau des soins, ce qui constitue un réel problème pour les services déficitaires en personnel et les prestataires surchargés. Les prestataires étant mal payés, leur niveau de motivation est généralement bas et les investissements en vue d'améliorer la qualité sont très faibles. On estime donc que l'attitude du personnel n'évolue que très lentement;

b) Insuffisance des infrastructures, du matériel et des services. Toutefois, les organisations non gouvernementales qui fournissent des services proposent des soins de meilleure qualité que le secteur public, grâce souvent à leur petite dimension;

c) Manque de méthodes appropriées de prévention des infections, ce qui constitue un obstacle général à la qualité des services. Pour résoudre ce problème, on estime que l'une des mesures essentielles serait la normalisation des méthodes de formation et de prestation des services;

d) Les organisations non gouvernementales nationales jugent que les pouvoirs publics leur demandent rarement d'améliorer le niveau de qualité dans le secteur public, alors qu'elles se considèrent comme des modèles à suivre;

e) La formation préalable inclut rarement des cours sur les relations interpersonnelles et les techniques de communication, ce qui est considéré comme un réel obstacle à la prestation de soins de bonne qualité;

f) On n'a pas encore mis au point d'indicateurs de la qualité des soins pour les programmes de santé génésique. En outre, les quelques organisations qui élaborent actuellement de tels indicateurs ne semblent pas mettre suffisamment l'accent sur le point de vue du client et la spécificité des sexes.

35. À mesure qu'on reconnaîtra l'importance de la qualité, de nouveaux critères seront élaborés pour évaluer les initiatives en matière de santé génésique, ce qui ne manquera pas d'assurer la diffusion d'informations sur les expériences réussies.

#### D. Santé des adolescents

36. La majorité des organisations non gouvernementales qui ont donné des informations sur la grossesse chez les adolescentes se sont félicitées que, dans le Programme d'action, on reconnaisse qu'il s'agit là d'un problème important au plan social et à celui de la santé. Dans certains pays, le travail avec les adolescents en est encore à un stade élémentaire à cause des sensibilités politiques et religieuses. En fait, bon nombre d'organisations n'ont commencé à aborder ce domaine qu'après la Conférence.

37. Pour la plupart des organisations qui agissent auprès des adolescents, il semble que le meilleur moyen de répondre aux besoins de santé sexuelle et génésique de cette catégorie critique soit d'informer les jeunes grâce à des cours d'éducation sexuelle, afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées concernant leur sexualité et, s'ils sont sexuellement actifs, avoir accès aux services de contraception. De nombreuses organisations non gouvernementales élaborent des matériels éducatifs et préparent les adolescents à la vie familiale. Le but des programmes de préparation à la vie familiale est d'offrir aux adolescents les moyens de prendre des décisions et de leur donner davantage confiance en eux.

38. En raison de l'appréhension actuelle de cette question et de l'intensification des pressions sociales, on sait que ce type d'action est nécessaire mais n'est pas suffisant. De nombreuses jeunes filles défavorisées deviennent mères car elles se rendent compte qu'elles n'ont guère de perspectives économiques et sociales; elles suivent donc le chemin de leur mère. Peu de jeunes prennent des mesures systématiques pour éviter la grossesse. Lorsque celle-ci survient, les adolescentes les plus défavorisées, c'est-à-dire celles qui vivent dans les zones urbaines pauvres, ont généralement le choix entre subir un avortement risqué et devenir mère célibataire. En outre, bon nombre de ces grossesses précoces sont la conséquence de violences sexuelles. En conséquence, même si de nombreuses organisations non gouvernementales commencent à s'atteler au problème de la

santé des adolescents, celui-ci requiert une attention beaucoup plus grande en général et du point de vue de l'égalité des sexes en particulier.

39. Les principaux facteurs de grossesse précoce sont, semble-t-il, la discrimination à l'égard des adolescentes (éducation, nutrition, manque de confiance en soi pour négocier l'emploi de contraceptifs lors des rapports sexuels consentis) et leurs chances limitées par rapport aux garçons de même niveau social.

40. Voici quelques exemples d'expériences novatrices dans le domaine de la santé des adolescents :

a) L'IPPF a mis en place une équipe spéciale pour la jeunesse et un comité pour la jeunesse, avec comme objectif principal de faire participer les jeunes à l'élaboration des programmes de santé sexuelle et génésique. Elle considère que cette participation peut enrichir le débat sur les meilleurs moyens à employer pour répondre aux besoins de services des jeunes et pour faire passer des messages compréhensibles sur la façon d'éviter la grossesse;

b) L'IPAS déploie une stratégie de services en faveur des adolescents pour la prévention de l'avortement et la planification familiale postérieure à l'avortement. On a constaté que, dans certaines parties du monde, les adolescentes avaient souvent tendance à recourir à l'avortement lorsqu'elles tombaient enceintes;

c) MSH a créé en Fédération de Russie, en concertation avec une organisation non gouvernementale locale, un programme d'éducation et de conseils sexuels, avec quelques services de santé génésique financés par la collectivité;

d) Advocates for Youth aide à répondre aux besoins de santé génésique des adolescentes en les faisant participer à la conception des programmes et à des activités d'entraide;

e) En Inde, une organisation non gouvernementale a créé à New Delhi une ligne téléphonique spéciale pour les adolescents, qui diffuse avec un grand succès des informations sur la santé génésique;

f) La Kenyan Association for the Promotion of Adolescent Health, qui chapeaute 25 organisations non gouvernementales et organismes gouvernementaux militant pour la santé génésique des adolescents, a lancé une initiative qui a incité le Gouvernement kényen à retirer sa politique de renvoi des jeunes filles enceintes de l'école;

g) En Colombie, les 14 centres de jeunes de l'Asociación Colombiana pro Bienestar de la Familia (PROFAMILIA) offrent aux adolescents des informations sur la sexualité et des services de contraception.

41. À quelques exceptions près, l'essentiel des activités mises en oeuvre par les organisations non gouvernementales nationales vise la population scolaire. Or, dans beaucoup de régions, un grand nombre de jeunes filles ne sont pas scolarisées et sont donc difficiles à toucher. Certaines organisations cherchent néanmoins à leur permettre d'élargir leurs choix de vie. D'autres s'occupent d'expliquer le sens de la santé génésique pour les adolescentes dans leur environnement social et d'indiquer les moyens de maintenir celles-ci à l'école.

42. Presque toutes les organisations non gouvernementales qui ont répondu au questionnaire ont signalé une augmentation des activités relatives à la santé des adolescents.

E. Participation des femmes à la conception et à la mise en oeuvre des programmes de santé génésique

43. La recommandation du Programme d'action relative à la participation des femmes à la conception et au suivi des programmes de santé génésique a suscité un intérêt considérable parmi les organisations non gouvernementales. Toutefois, bon nombre d'entre elles ont fait savoir que la question commençait juste à être abordée par les pouvoirs publics et les organisations qui s'occupent de santé génésique.

44. Cette question a aussi suscité des divergences parmi les organisations non gouvernementales nationales. Certaines conviennent que les femmes doivent participer à la conception des programmes au niveau de la politique, tandis que d'autres estiment que le potentiel de participation est plus grand au niveau local car il est plus facile de mettre au point des mécanismes efficaces permettant d'intégrer les femmes aux programmes. En outre, certains considèrent qu'il y a peu de chances pour que les femmes accèdent rapidement à des postes de responsabilité car il y a une forte résistance de la part de ceux qui élaborent les politiques et qui dirigent les programmes traditionnels de planification familiale destinés soutenir ces politiques. Bon nombre de ces responsables craignent un renforcement de la concurrence relative aux postes qu'ils occupent. Une organisation non gouvernementale a déclaré que même les femmes qui occupent des postes de cadre moyen ne jugent pas nécessairement importante la question de la participation des femmes.

45. La participation des femmes à la conception des programmes se révèle bien entendu plus problématique pour les programmes traditionnels de planification familiale que pour les organisations non gouvernementales féminines. À propos de ces dernières, on a reconnu que la Conférence avait aidé à promouvoir un véritable dialogue et un partenariat entre les groupements qui s'occupent de la santé des femmes, de sorte que ceux-ci sont désormais plus visibles sur la scène internationale. Ils mettent en oeuvre des activités de plaidoyer, et certains offrent des services modèles en matière de santé. Leur rôle est jugé essentiel dans le suivi de l'application du Programme d'action.

46. La plupart des organisations sont d'accord pour dire que les femmes ne participent pas assez à la conception et au suivi des programmes. Certaines tiennent compte de leur point de vue lors de la conception des programmes, par exemple au moyen de recherches opérationnelles ou de recherches sur la contraception auxquelles les femmes contribuent, mais la question essentielle de leur participation à la conception, à la mise en oeuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes n'en est encore qu'à un stade élémentaire. Ainsi, aucune organisation n'a signalé de méthode de travail permettant de faire participer les groupements communautaires de femmes au suivi et à l'évaluation. Malgré ces obstacles, il semble y avoir une tendance à faire participer les femmes à la conception et au suivi.

F. Participation des hommes aux programmes de santé génésique

47. Les programmes de services traditionnellement axés sur les femmes n'ont tenu à peu près aucun compte du rôle des hommes dans la santé génésique. Or, le Programme d'action souligne l'importance de ce rôle.

48. Mais qu'entend-on exactement par là? Comme il s'agit d'un domaine nouveau pour bon nombre d'organisations, plusieurs d'entre elles, notamment les organisations non gouvernementales, sont en train de définir précisément cette notion et d'en envisager l'application. Pour certaines, il s'agit d'accroître la responsabilité des hommes dans les décisions et le comportement touchant les pratiques sexuelles, et notamment de les faire participer davantage à la planification familiale. Ce serait, selon elles, un moyen essentiel d'améliorer la santé génésique en général et d'enrayer la propagation des maladies sexuellement transmissibles, notamment le VIH/SIDA. D'autres jugent

également important d'inscrire la question d'une plus grande participation des hommes dans les activités de procréation responsable. Selon une organisation, les approches en matière de programme devraient considérer que les hommes ont leurs propres besoins de santé génésique tout en agissant comme partenaires des femmes, et non qu'ils sont un simple facteur interdépendant dans les programmes de santé destinés aux femmes.

49. Ces efforts étant nouveaux, plusieurs organisations non gouvernementales mènent des recherches afin d'analyser les besoins des hommes en matière de santé génésique. En voici quelques exemples qui concernent les organisations non gouvernementales internationales :

a) Le Conseil de la population étudie la question de la participation des hommes aux soins destinés aux mères après l'accouchement et aux bébés. Il cherche aussi à s'informer davantage sur le rôle des hommes dans les décisions familiales afin de déterminer les liens entre ce rôle et les domaines sexuel, conjugal et parental;

b) PATH s'emploie à mettre en place une stratégie d'information, d'éducation et de communication destinée aux clients des prostitué(e)s afin de leur apprendre à éviter les maladies sexuellement transmissibles et à protéger leur santé ainsi que celle de leur femme et de leurs enfants;

c) Dans le cadre de son projet d'études féminines, FHI réalise une étude sur le point de vue des hommes concernant la planification familiale en Bolivie et au Zimbabwe;

d) En Malaisie, le Conseil international pour la gestion des programmes relatifs à la population participe à l'analyse des besoins de gestion pour la prestation de services aux hommes;

e) En Inde, l'Association de planification familiale met en place des initiatives afin de déterminer les principaux obstacles culturels et politiques qui empêchent les hommes de participer et d'apporter leur soutien aux programmes de santé génésique;

f) À Maurice, l'Association de planification familiale organise périodiquement des séances de sensibilisation concernant la participation des hommes à la santé sexuelle et génésique.

50. Les principaux obstacles mentionnés à propos de la mise en oeuvre d'activités visant à faire participer les hommes à la santé génésique sont les suivants :

a) Les auteurs des politiques, les directeurs de programme et certains groupements féminins ne sont pas convaincus que la participation des hommes aux programmes de santé serait bénéfique aux femmes ou au programme lui-même;

b) Des ressources seraient consacrées aux besoins des hommes alors que les activités mobiles et les services en faveur des femmes restent insuffisants;

c) On manque de documents sur l'effet des programmes réussis, ce qui permettrait de convaincre les auteurs des politiques qu'il faut investir dans ce domaine;

d) On manque de matériels pilotes d'information et de formation concernant la participation des hommes. Ces matériels constitueraient aussi une base utile en matière de programme pour ceux qui veulent les adapter à une utilisation locale.

G. Activités des organisations non gouvernementales  
dans le domaine de l'information, de l'éducation  
et de la communication

51. Les organisations non gouvernementales ont beaucoup contribué à faire connaître les résultats de la Conférence, soit par elles-mêmes, en coordination avec les pouvoirs publics, soit grâce à un réseau d'organisations qui collaborent entre elles. Les expériences sont multiples et variées. Certaines organisations ont élaboré des brochures spéciales qui mettent en relief les aspects essentiels du Programme d'action. D'autres ont inséré des sections particulières du Programme dans les documents qu'elles publient régulièrement. Voici quelques-unes des activités déployées par les organisations non gouvernementales pour faire connaître le Programme d'action :

a) Un réseau mondial d'organisations non gouvernementales féminines a lancé une importante initiative afin de faire connaître le Programme d'action. Ce réseau, coordonné par Women's Watch et l'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement, a été créé durant la Conférence pour suivre l'application du Programme d'action dans le monde. L'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement suit en outre les organismes internationaux pour s'assurer qu'ils font appliquer le Programme;

b) L'IPPF/Hémisphère occidental a organisé un concours intitulé Prix de diffusion de la Conférence internationale sur la population et le développement, afin d'encourager l'application du Programme d'action et de son propre plan stratégique, Vision 2000. Quatorze associations de planification familiale d'Amérique latine et des Caraïbes ont présenté des propositions, et neuf d'entre elles ont été sélectionnées. Chacune a reçu un prix en espèces d'environ 5 000 dollars pour mettre en oeuvre les activités décrites dans ses propositions;

c) FCI a édité plusieurs publications, dont Action for the 21st Century : Reproductive Health and Rights for All, qui résume les actions recommandées dans le domaine de la santé génésique. Ce document a été publié en anglais, espagnol et français et distribué dans 117 pays. Parmi les autres publications de FCI figurent un document récapitulatif du FNUAP, qui traite des sujets les plus importants abordés dans le Programme d'action, et un document intitulé Commitments to Reproductive Health and Rights for All : A Framework for Action, destiné à ceux qui élaborent les politiques et planifient les programmes;

d) L'IPAS a réalisé une brochure spéciale en anglais, espagnol et portugais, qui reproduit le paragraphe 8.25 du Programme d'action consacré à l'avortement en tant que problème de santé publique;

e) L'IPPF a élaboré un document comparant son plan stratégique Vision 2000 au Programme d'action de la Conférence. Ce document a aidé à organiser des forums où l'on a débattu de son contenu et à stimuler le débat national sur la question;

f) Le FNUAP, en concertation avec le Conseil national de la population, le Ministère de la santé et plusieurs organisations non gouvernementales du Mexique qui s'occupent de santé génésique ainsi que des organisations féminines, a organisé une manifestation publique à Mexico pour faire connaître les résultats de la Conférence aux auteurs des politiques. En outre, MEXFAM a publié un ouvrage spécial sur la Conférence et organisé des exposés et des débats dans les principales villes mexicaines.

52. Le nouvel ordre du jour en matière de santé génésique énoncé dans le Programme d'action demande une stratégie rénovée afin d'encourager les auteurs des politiques, les prestataires de services de santé, les femmes, les hommes, les jeunes et le grand public à avoir une attitude positive à cet égard.

Les organisations non gouvernementales ont oeuvré dans ce sens en faisant connaître le Programme d'action dans les pays où elles agissent actuellement et en mettant en oeuvre de nombreuses activités d'information, d'éducation et de communication. La plupart des activités dans ce domaine s'appuient sur l'expérience acquise par les organisations non gouvernementales lors de leur travail de planification familiale. L'objectif est maintenant de dépasser la planification familiale pour adopter une approche globale de la santé génésique. Voici certaines des activités que les organisations non gouvernementales ont déclaré mettre en oeuvre à l'intention de ceux qui élaborent les politiques :

a) En Malaisie, le Conseil international pour la gestion des programmes relatifs à la population a organisé des séminaires internationaux pour sensibiliser les directeurs aux questions de santé génésique;

b) La Fondation mondiale pour la population des Pays-Bas a mené de nombreuses activités d'éducation, de plaidoyer et d'information à l'intention des parlementaires et des responsables gouvernementaux pour qu'ils continuent à affecter des crédits à la santé génésique dans les pays en développement;

c) Advocates for Youth s'occupe actuellement de mettre en place une coalition nationale d'organisations non gouvernementales au service des jeunes afin d'agir comme porte-parole de la jeunesse auprès des responsables gouvernementaux, des auteurs des politiques et des bailleurs de fonds;

d) Au Nicaragua, le Centro de Adolescentes y Jovenes : Si Mujer participe à plusieurs organisations, en coordination avec d'autres organisations non gouvernementales, à savoir la Commission nationale contre la mortalité maternelle, le Réseau de santé des femmes "Maria Cavallery", la Fédération pour la santé et la sexualité des adolescents, et la Commission nationale de lutte contre le SIDA;

e) À Maurice, l'Association nationale de planification familiale met actuellement au point plusieurs stratégies pour renforcer la volonté politique et le soutien des pouvoirs publics aux politiques de santé génésique.

53. En outre, de nombreuses organisations non gouvernementales s'emploient à faire connaître les questions de santé génésique grâce à divers moyens de communication : documents, conférences, séminaires et médias. Les messages s'adressent au grand public ou à des groupes précis tels que les femmes, les jeunes et les hommes.

#### H. Collaboration entre les pouvoirs publics et les organisations non gouvernementales

54. Les réponses au questionnaire montrent que la situation des organisations non gouvernementales par rapport aux pouvoirs publics varie considérablement d'un pays à l'autre. La collaboration est, semble-t-il, un facteur essentiel pour déterminer comment la stratégie de santé génésique est mise en oeuvre dans le pays. Dans ce sens, les organisations non gouvernementales semblent jouer un rôle important lorsqu'elles peuvent instaurer des relations stables de collaboration avec les pouvoirs publics grâce à un organe consultatif officiel, plaider auprès d'eux pour la santé génésique, échanger avec eux une assistance technique et recueillir un minimum de ressources. En outre l'existence d'un réseau d'organisations non gouvernementales, et pas simplement d'une seule organisation, aide considérablement à renforcer la collaboration entre les pouvoirs publics et les organisations.

55. Parmi les divers aspects que peut revêtir cette collaboration, il y a :

a) Les organisations non gouvernementales qui ont pu collaborer avec les pouvoirs publics avant et pendant la Conférence et qui sont en train de

/...

renouveler très rapidement cette collaboration en créant des comités chargés de donner suite à la Conférence. La collaboration peut porter sur la reproduction des projets pilotes des organisations sous forme de services publics bénéficiant de l'assistance technique de ces mêmes organisations (au Mexique par exemple);

b) Les organisations non gouvernementales qui collaborent avec les pouvoirs publics en faisant partie d'organes consultatifs tels que les conseils nationaux de la population, créés dès avant la Conférence pour approuver les politiques en matière de population. Dans ce cas, elles peuvent collaborer avec les pouvoirs publics à titre consultatif (comme c'est le cas en Inde);

c) Le transfert d'activités essentielles du secteur public au secteur non gouvernemental grâce à la privatisation de plusieurs services sociaux (comme c'est le cas en Colombie et en Thaïlande).

56. Les réponses au questionnaire révèlent aussi quelques obstacles à cette collaboration : une méfiance initiale concernant l'ordre du jour de l'autre partie; un manque d'expérience de la concertation; la concurrence pour obtenir des ressources; le changement de politique et de responsables politiques; la difficulté à surmonter les conceptions traditionnelles des responsables gouvernementaux et des milieux médicaux; l'aspect bureaucratique des contrats avec l'État; la réticence de nombreux gouvernements à coopérer directement avec les organisations non gouvernementales (ils préfèrent parfois travailler avec des réseaux d'organisations); et leur scepticisme quant à la prolifération des organisations non gouvernementales et à leur professionnalisme.

57. Même s'il s'agit là de problèmes réels, on ne semble pas avoir affaire à des situations ni à des conditions immuables, mais plutôt à des indications sur la façon d'améliorer la collaboration et d'instaurer une concertation dans les pays où elle est encore inédite.

#### V. PARTICIPATION DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES À LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ACTION

58. Les 34 organisations non gouvernementales qui ont répondu au questionnaire mettent en oeuvre le Programme d'action au moyen d'activités très diverses. En abordant la santé génésique de façon globale, elles ont amorcé un virage encourageant. Elles apprennent non seulement à traduire concrètement le Programme mais aussi à améliorer leurs activités de plaidoyer et leurs services et initiatives, afin d'être plus proches de leurs clients. Grâce à leurs efforts, elles ont montré qu'elles constituaient un moyen viable et important de répondre aux besoins des femmes et des hommes dans le domaine de la santé génésique. On résume ci-après quelques-uns des principaux enseignements recueillis à cette occasion :

a) La majorité des organisations non gouvernementales qui ont répondu au questionnaire s'emploient à intégrer la planification familiale aux services de santé génésique. Toutefois, plusieurs d'entre elles abordent cette intégration de manière progressive. Vu la demande croissante de services de diagnostic et de traitement concernant les infections de l'appareil reproducteur et les maladies sexuellement transmissibles, et du fait que la plupart des organisations n'ont que des ressources limitées, bon nombre d'entre elles ont fait de ce domaine une priorité en matière d'intégration de la planification familiale à la santé génésique;

b) Les organisations non gouvernementales, notamment internationales, sont de véritables laboratoires qui mettent au point des modèles d'intégration pour les organisations non gouvernementales nationales et le secteur public;

c) Les organisations non gouvernementales internationales et nationales ont été les premières à appliquer la notion de santé génésique à leurs

programmes, avant même la Conférence. Les organisations féminines ont montré qu'elles pouvaient mettre en oeuvre des stratégies efficaces afin de militer pour les femmes et les petites filles, aussi bien au plan international qu'au plan national. En formant entre elles des coalitions, elles ont renforcé leur rôle de garant des promesses faites à la Conférence, et elles continueront à jouer un rôle important en incitant les pouvoirs publics à mettre en oeuvre le Programme d'action;

d) Les organisations non gouvernementales nationales exercent une fonction importante en permettant aux exclus tels que les populations rurales et urbaines pauvres et aux catégories qui ont des besoins particuliers telles que les adolescents et les femmes battues d'accéder aux services de santé génésique. Ce rôle prend de l'ampleur à mesure que les gouvernements réduisent les crédits en faveur des services sociaux;

e) Les organisations non gouvernementales internationales favorisent l'amélioration de la qualité des soins en élaborant des indicateurs de qualité et des protocoles cliniques pour la lutte contre les maladies infectieuses et en offrant une assistance technique pour l'amélioration des normes de qualité. Plusieurs d'entre elles servent de modèle pour les services publics. Toutefois, leur action dans ce domaine risque d'être compromise par le manque de ressources;

f) L'appréhension actuelle des problèmes de santé chez les adolescents résulte de l'expérience acquise grâce au rôle joué par les organisations non gouvernementales nationales et internationales dans ce domaine, dès avant la Conférence. Bien diffusée, l'expérience de travail avec les adolescents peut être d'une aide considérable pour les pouvoirs publics qui commencent à mettre en place des programmes destinés aux adolescents. Comme les organisations non gouvernementales ne peuvent, en raison de leurs moyens limités, desservir de larges segments de la jeunesse, leur rôle peut être considérablement accru si elles agissent en concertation avec les pouvoirs publics;

g) Les organisations non gouvernementales nationales et internationales commencent seulement à s'occuper du rôle des hommes dans les programmes de santé génésique. Il en est probablement de même pour la plupart des institutions. Comme on manque d'expérience dans ce domaine, la diffusion de documents sur les initiatives réussies pourrait faciliter et accélérer la participation des hommes;

h) La collaboration entre les pouvoirs publics et les organisations non gouvernementales nationales varie d'un pays à l'autre. Dans la majorité des cas, les liens viennent d'être établis et sont donc encore précaires. Il semble que, là où les organisations non gouvernementales ont clairement la capacité de compléter le rôle des pouvoirs publics dans la prestation des services, les résultats sont prometteurs et que l'on envisage de poursuivre la collaboration. Le plus souvent, les relations sont instaurées après une longue période de contacts formels et informels. L'expérience montre aussi que l'existence d'un réseau d'organisations non gouvernementales tend à faciliter la collaboration. Celle-ci revêt une grande importance à plusieurs égards, notamment pour l'élaboration concertée de stratégies visant à appliquer le Programme d'action, le renforcement de l'assistance technique mutuelle dans les nouveaux domaines d'élaboration des programmes, le bilan concerté des progrès quant à l'application du Programme, et la sensibilisation à la santé génésique;

i) La survie à long terme des programmes des organisations non gouvernementales dépendra du fait que celles-ci pourront se suffire davantage à elles-mêmes. Certaines tournent cette limite en fournissant des services aux populations qui peuvent les rémunérer. Elles sont ainsi en mesure d'offrir des services aux plus pauvres grâce à ce qui est, en fait, une subvention de la classe moyenne. Quoi qu'il en soit, l'autosuffisance semble faire problème pour les organisations non gouvernementales, tant nationales

qu'internationales, encore que ces dernières aient moins de mal à trouver des fonds;

j) Les organisations non gouvernementales nationales et internationales ont acquis beaucoup d'expérience au cours des dernières années, mais cette expérience est très variable. Les deux catégories évoluent manifestement de la planification familiale au sens étroit vers la notion plus large de santé génésique, mais les organisations internationales constituent de véritables laboratoires pour les gouvernements et les organismes internationaux. Quant aux organisations nationales, elles tendent à s'institutionnaliser davantage et ont de plus en plus les moyens de combler les lacunes laissées par les services publics.

#### VI. POURSUITE DE LA COLLABORATION ENTRE LES ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALES POUR L'APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION

59. Les organisations non gouvernementales nationales et internationales qui ont répondu au questionnaire sont en train de mettre rapidement en place un vigoureux soutien au Programme d'action et ont prouvé qu'elles étaient fermement attachées à ses principes. Les progrès dans l'application de ce programme se manifestent essentiellement à travers les activités qu'elles déploient pour intégrer la planification familiale au cadre plus large de la santé génésique.

60. Dans le cadre du Programme d'action, chaque organisation non gouvernementale fixe ses propres objectifs en fonction des besoins des personnes qu'elle dessert, des compétences et des connaissances de son personnel, du volume et du type de financement dont elle dispose et des ressources du ou des pays dans lesquels elle intervient. Les réponses au questionnaire semblent révéler que toutes les organisations traversent une période de transition dont le point de départ a été la Conférence.

61. Les organisations non gouvernementales ont des points forts et des points faibles qui, on l'a vu, varient selon les pays. Dans l'ensemble, leur principale force réside dans le fait qu'elles peuvent créer des modèles de programme novateurs, que les pouvoirs publics peuvent ensuite reproduire à grande échelle. Leur principale faiblesse est la question de leur viabilité à long terme et le fait qu'elles ne se suffisent pas à elles-mêmes.

62. Comme elles ont aidé à promouvoir et à mettre en oeuvre le Programme d'action, les organisations non gouvernementales nationales et internationales continuent de jouer en rôle dans les domaines suivants :

a) Plaidoyer pour un suivi national des activités destinées à donner suite à la Conférence, notamment en association avec d'autres organisations non gouvernementales;

b) Élaboration de modèles de programme à reproduire à grande échelle par les pouvoirs publics;

c) Action complémentaire à celle des pouvoirs publics en desservant les exclus et les catégories qui ont des besoins particuliers telles que les adolescents;

d) Prestation de services de santé génésique en partenariat avec les pouvoirs publics;

e) Fourniture d'une assistance technique aux gouvernements et aux autres organisations non gouvernementales nationales afin de mettre en place des interventions novatrices.

Note

<sup>1</sup> Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution 1, annexe.

Annexe

LISTE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES  
ET NATIONALES ET DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES  
AGISSANT DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ GÉNÉSIQUE  
QUI ONT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE DU FNUAP

A. Organisations non gouvernementales

Organisations internationales

1. Advocates for Youth (anciennement Center for Population Options), États-Unis d'Amérique
2. Catholics for a Free Choice, États-Unis d'Amérique
3. Center for Development and Population Activities (CEDPA), États-Unis d'Amérique
4. Center for Population Planning, School of Public Health, University of Michigan, États-Unis d'Amérique
5. Center for Reproductive Health, University of California, États-Unis d'Amérique
6. Family Care International (FCI), États-Unis d'Amérique
7. Family Health International (FHI), États-Unis d'Amérique
8. Fédération internationale pour le planning familial (IPPF), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
9. Fondation Ford, États-Unis d'Amérique
10. International Program Assistance Service (CIPAS), États-Unis d'Amérique
11. Johns Hopkins Program for International Education in Gynecology and Obstetrics Corporation, États-Unis d'Amérique
12. Management Sciences for Health (MSH), États-Unis d'Amérique
13. Margaret Sanger Center (Planned Parenthood of New York City)
14. Organisation des femmes pour l'environnement et le développement
15. Pacific Institute for Women's Health, États-Unis d'Amérique
16. Pathfinder International, États-Unis d'Amérique
17. Program for Appropriate Technology in Health (PATH), États-Unis d'Amérique
18. The Population Council, États-Unis d'Amérique
19. Women's Health Action Foundation, Pays-Bas
20. World Population Foundation, Pays-Bas

Organisations régionales

21. Conseil international pour la gestion des programmes relatifs à la population, Malaisie
22. International Planned Parenthood Federation, Western Hemisphere Region, Inc., États-Unis d'Amérique

Organisations nationales

Afrique

23. Association de planification familiale de Maurice Association
24. Egyptian Family Planning

Amérique latine

25. Asociación Colombiana pro Bienestar de la Familia (PROFAMILIA)
26. Centro de Adolescentes y Jovenes : Si Mujer, Nicaragua
27. Centro de Estudios de Población y Paternidad Responsable, Équateur
28. El Colegio de México
29. MEXFAM, Mexique
30. South to South, Brésil

Asie

31. Family Planning Association of India
32. Parivar Seva Sanstha, Inde
33. Population Foundation of India
34. Self-employed Women's Association, Inde

B. Organisations intergouvernementales

35. Commission du Pacifique Sud
36. Organisation de l'unité africaine (OUA)

-----